

***Commutation n'est pas raison : étude de simplement* et réflexions sur la commutation en sémantique**

Sandrine DELOOR

CY Cergy Paris Université

Laboratoire LT2D

Sandrine.Deloor@u-cergy.fr

<https://orcid.org/0000-0002-6041-7778>

Resumen

Este artículo pretende describir semánticamente los diferentes usos del adverbio *simplement* en francés contemporáneo. Se distinguen cuatro usos, basados en criterios semánticos y sintácticos. La descripción propuesta tiene dos objetivos principales: (i) diferenciar *simplement* de sus sinónimos (*seulement* y *mais*) y (ii) destacar los puntos comunes entre los distintos usos de *simplement* para proponer posteriormente un modelo unitario de su funcionamiento semántico. A lo largo del estudio, se concede un lugar particular al criterio de conmutación: nos preguntamos cuál es su validez en semántica y qué problemas puede plantear.

Palabras clave: adverbios en *-ment*, criterios, polisemia, sinonimia.

Résumé

Cet article a pour but de décrire sémantiquement les différents emplois de l'adverbe *simplement* en français contemporain. Quatre emplois sont distingués, sur la base de critères sémantiques et syntaxiques. La description proposée poursuit deux objectifs principaux : (i) différencier *simplement* de ses synonymes (*seulement* et *mais*) et (ii) mettre en évidence les points communs entre les différents emplois de *simplement* afin de proposer à terme une modélisation unitaire de son fonctionnement sémantique. Tout au long de l'étude, une place particulière est accordée au critère de commutation : on se demande quelle est sa validité en sémantique et quels problèmes il est susceptible de poser.

Mots-clés : adverbos en *-ment*, critères, polysémie, synonymie.

Abstract

This article aims at describing semantically the different uses of the adverb *simplement* in contemporary French. Four uses are distinguished, based on semantic and syntactic criteria. The proposed description has two main objectives: (i) to differentiate *simplement* from its synonyms (*seulement* and *mais*) and (ii) to highlight the common points between the different uses

* Artículo recibido el 25/05/2022, aceptado el 4/10/2022.

of *simplement* in order to eventually propose a unitary model of its semantic functioning. Throughout the study, a particular place is given to the commutation criterion: we wonder what its validity is in semantics and what problems it is likely to pose.

Keywords: adverbs in *-ment*, criteria, polysemy, synonymy.

1. Introduction

L'objectif de cet article est de proposer une description sémantique des différents emplois de l'adverbe *simplement*. Quatre types d'emplois seront distingués, sur la base de critères syntaxiques et sémantiques¹. En opérant ces distinctions, nous ne défendons pas l'hypothèse que *simplement* correspond à quatre entrées lexicales différentes : l'ébauche de modélisation sémantique que nous présenterons au fur et à mesure de notre analyse se veut unitaire, même si, dans cette perspective, de nombreuses questions restent à résoudre.

Tout au long de cette étude, nous nous interrogerons sur la place à accorder au critère de commutation dans le cadre d'une description sémantique. Si ce critère peut être intéressant dans la distinction des différents emplois d'un marqueur, il n'apporte que peu d'informations sur l'interprétation de celui-ci et peut masquer certains comportements sémantiques et syntaxiques cruciaux.

L'étude sera divisée en trois parties. Dans la première, nous étudierons les emplois de *simplement* lorsqu'il est intégré à la proposition. La deuxième partie sera consacrée aux emplois de *simplement* lorsqu'il est adverbe de phrase. Dans la troisième partie, nous aborderons certains problèmes soulevés par le recours au critère de commutation en sémantique.

2. Adverbe intégré à la proposition

Lorsque *simplement* est intégré à la proposition, il peut être adverbe de manière orienté vers le sujet² ou adverbe focalisateur³.

¹ Pour la classification proprement dite, nous nous appuyerons sur la terminologie et les critères de classification des adverbes en *-ment* proposés par Molinier & Lévrier (2000). Les critères seront rappelés dans une note de bas de page au début de chaque section.

² « Les adverbes de manière orientés vers le sujet sont définis par les trois propriétés suivantes :

1°) Inacceptabilité en position détachée en tête de phrase négative

2°) Possibilité d'extraction dans *C'est ... que*

3°) Possibilité, pour toute phrase à sujet humain dans laquelle l'adverbe modifie le verbe, d'association à une phrase prédicative dans laquelle l'adjectif radical de l'adverbe qualifie ce même sujet humain. » (Molinier & Lévrier, 2000 : 117)

³ Rappelons que pour Molinier & Lévrier (2000 : 46), les adverbes intégrés à la proposition se définissent par l'une et / ou l'autre des propriétés suivantes : (i) ils ne peuvent figurer en position détachée en tête de phrase négative et / ou (ii) ils peuvent être extraits dans *C'est... que*.

2.1. Adverbe de manière orienté vers le sujet

Pour illustrer l'emploi de *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet⁴, nous proposons les exemples suivants :

- (1) En semaine, elle s'habillait *simplement*. Une grande blouse boutonnée tout du long en pilou noir parsemée de petites fleurs violettes, un grand tablier de coutil, noir lui aussi, noué dans le dos et plein de poches. (F. Berthet, *Never(s)*, 2020)
- (2) Elle avait dit ça *simplement*, calmement, mais avec une vraie conviction. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2016)
- (3) Écoutez, Ponthard, ne réfléchissez pas trop, les choses se présentent *simplement*. Si je vous tue, ce sera avec l'arme de Cercaire. (D. Pennac, *La fée carabine*, 1987)

Du point de vue syntaxique, *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet a les propriétés suivantes :

- (i) Il ne peut pas apparaître en position détachée en tête de phrase négative.
- (ii) Il peut être extrait dans une structure clivée.
- (iii) Il est postposé au verbe.
- (iv) Il peut se combiner avec certains adverbes de degré.
- (v) Il admet le comparatif et le superlatif.
- (vi) Il ne peut pas se combiner avec tout.

Du point de vue sémantique, *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet commute avec *de manière simple* et ne commute pas avec *seulement*, *uniquement*, *juste*, *tout bonnement*, *mais*. Un énoncé de la forme *Simplement (P)* admet la paraphrase : *C'est avec simplicité que P*.

La glose⁵ que nous proposons pour rendre compte du sens des énoncés de la forme *Simplement (P)* où *simplement* est adverbe de manière orienté vers le sujet est :

< La manière dont P /être/ simple >.

L'exemple (1) peut ainsi être glosé par :

< En semaine, la manière dont elle s'habillait /était/ simple >.

⁴ Dans cet emploi, *simplement* est classé parmi les « adverbes verbaux d'action » par Schlyter (1977). Lamiroy & Charolles (2004) utilisent quant à eux le terme « d'adverbe de manière ».

⁵ Dans l'approche proposée ici, une « glose » est une paraphrase formulée dans une métalangue contrôlée, qui épuise le sens de l'énoncé étudié et qui a un statut métalinguistique à l'intérieur du modèle. On proposera d'une part des gloses générales non instanciées pour représenter l'apport sémantique d'un mot dans un ensemble d'exemples et d'autre part des gloses spécifiques représentant le sens des exemples étudiés, après instanciation des variables. Dans notre approche, l'objectif de la phase descriptive d'une étude sémantique est de construire un ensemble de gloses générales rendant compte de façon systématique du corpus analysé. Vient ensuite la phase explicative où l'on cherche à prévoir dans quels cas s'applique chacune des gloses générales proposées et où l'on se demande comment expliquer les variations observées d'une glose à l'autre (cf. Deloor : 2012, 2014).

2.2. Adverbe focalisateur

Les exemples qui suivent illustrent l'emploi⁶ de *simplement* adverbe focalisateur⁷ :

(4) - Du nouveau, commissaire ? demanda Mordent avec intérêt. Pour que vous repoussiez la réunion ? - J'ai *simplement* dormi, commandant, sur prescription médicale. Mercadet, avez-vous déjà pu glaner quelque chose sur ce Nicolas Carnot ? (F. Vargas, *Quand sort la recluse*, 2017)

(5) Fini l'auteur, finis le gentil grand frère, le mec cool, l'épaule, le protecteur, le bon copain. J'étais *simplement* un mec un peu menteur, un peu vantard et, pire, gâté... (M. Cherfi, *Ma part de Gaulois*, 2016)

(6) Olga opta pour un gaspacho à l'aragula et un homard mi-cuit avec sa purée d'ignames, Jed pour une poêlée de Saint-Jacques *simplement* saisies et un soufflé de turbotin au carvi avec sa neige de passe-crassane. (M. Houellebecq, *La carte et le territoire*, 2016)

(7) Après des heures de supplice, on l'avait détaché et jeté sur le trottoir. Les Japonais le croyaient mort, il était *simplement* évanoui. (E. Pisier & C. Laurent, *Et soudain, la liberté*, 2017)

Comme *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet, *simplement* focalisateur est intégré à la proposition. Il est donc inacceptable en position détachée en tête de phrase négative. Sa particularité est qu'il doit être accompagné du focus de la phrase pour pouvoir être extrait dans une structure clivée : il ne peut pas être extrait seul. Dans cet emploi, *simplement* est antéposé au focus de la phrase et il peut généralement se combiner avec *tout*.

Du point de vue sémantique, *simplement* focalisateur commute avec *tout bonnement* et, dans un grand nombre d'exemples, avec *seulement*, *uniquement* et *juste*. Il ne commute jamais, en revanche, avec *de manière simple* ni avec *mais*. Un énoncé de la forme *Simplement (P (X₁))* admet les paraphrases : *P (X₁), c'est tout* ; *P (X₁), rien de plus* ; *P (X₁), c'est aussi simple que ça*.

Selon la littérature (cf. par exemple König : 1991), les adverbes focalisateurs peuvent être scalaires ou non scalaires, additifs ou restrictifs. Dans le cas de *simplement*, on pourrait penser qu'on a affaire à un adverbe focalisateur scalaire restrictif :

– Les adverbes focalisateurs ont pour fonction de mettre en relation l'élément auquel ils sont liés avec un ensemble d'éléments de même nature. Cette caractérisation

⁶ « Nous identifions sous la dénomination d'adverbes focalisateurs des adverbes qui vérifient les trois propriétés suivantes :

1°) Inacceptabilité en position détachée en tête de phrase négative.

2°) Impossibilité d'extraction dans *C'est ... que*.

3°) Possibilité d'extraction dans *C'est ... que* en compagnie d'un GN constituant majeur d'une phrase (sujet, objet, circonstant) » (Molinier & Lévrier, 2000 : 273).

⁷ Dans la classification de Schlyter (1977), cet emploi est rattaché à la catégorie des « adverbes restrictifs ». Lamiroy & Charolles (2004) parlent quant à eux « d'emploi restrictif ».

semble adéquate pour décrire les exemples (4) et (5) : en (4), le procès < J'ai dormi > est mis en perspective par rapport à toutes les activités auxquelles Mordent a pu penser pour expliquer le report de la réunion par le commissaire (par exemple : < J'ai eu un appel du procureur >, < Je me suis rendu sur le lieu du crime pour vérifier certaines informations >, < J'ai lu le rapport de l'enquêteur principal >) ; en (5), les alternatives auxquelles est comparé < J'étais un mec un peu menteur, un peu vantard et, pire, gâté > sont énumérées dans le contexte gauche de l'énoncé dans lequel figure *simplement* : < J'étais l'auteur >, < J'étais le gentil grand frère >, < J'étais le mec cool >, < J'étais l'épaulé >, < J'étais le protecteur >, < J'étais le bon copain >.

– Lorsqu'ils sont scalaires, les adverbes focalisateurs introduisent un ordre à l'intérieur du paradigme qu'ils évoquent et positionnent l'élément auquel ils sont liés en bas de l'échelle ainsi constituée. De nouveau, il semble possible d'appliquer cette description aux exemples (4) et (5) : en (4), l'action de < dormir > est présentée comme plus élémentaire, plus basique, que les activités liées à l'enquête auxquelles a pu penser Mordent ; en (5), le locuteur se rend compte que son comportement a porté atteinte à sa réputation : il ne fait plus l'objet de commentaires dithyrambiques comme avant, les jugements qui sont portés sur lui sont désormais mitigés voire négatifs.

– Enfin, lorsqu'ils sont restrictifs, les adverbes focalisateurs indiquent que la proposition qu'ils introduisent est vraie pour l'élément auquel ils sont liés et fautive pour les autres éléments du paradigme. Encore une fois, il semble que cette caractérisation soit applicable en (4) et (5) : en (4), la vérité de < J'ai dormi > exclut les alternatives auxquelles a pensé Mordent ; en (5), le locuteur n'est plus vu que comme < un mec un peu menteur, un peu vantard et, pire, gâté >, les autres qualificatifs ont été abandonnés.

Si cette caractérisation est satisfaisante pour décrire la plupart des exemples comportant *simplement* focalisateur, elle pose cependant un problème de taille dans la mesure où elle ne permet pas de différencier *simplement* de *seulement*. Dans les très nombreux exemples où ces deux adverbes commutent, une différence de sens entre les deux est pourtant perceptible. Mais cette différence est très difficile à appréhender et à décrire. Comment caractériser, par exemple, la nuance entre *J'ai simplement dormi* et *J'ai seulement dormi* ?

Pour Donaire (2012 : 67), l'un des emplois de *seulement* peut être décrit comme suit :

Un énoncé de forme *seulement₁* (X, Y) présente X comme une restriction concernant un présupposé Y et pouvant être paraphrasé par « autre que Y », X pouvant être ou non explicite dans le cotexte. [...] *Seulement₁* (X, Y) admet donc une paraphrase de la forme « C'est X et pas Y, qui est plus que X » [...].

On trouvera ci-dessous l'application de cette description à un exemple :

(4) Je ne suis pas gardien. Seulement président. Quand il y a eu de la bagarre, je suis sorti de la cellule pour voir ce qui se passait et il est parti pendant ce temps-là. Ce n'est pas de ma faute. Je ne suis pas chargé de garder la prison. (G. Delteil, *Gombo*, Liana Lévi, 2009, p. 78.)

[...] Dans (4), par exemple, *seulement*₁ présente « être président » comme présupposé, et excluant « être autre que président », cet « autre » étant représenté dans l'énoncé par « gardien ». *Seulement*₁ signale un contraste entre « gardien » et « président », ce dernier minorant le terme présupposé (« je suis président et non pas gardien qui est plus que président », dans ce cas, en ce qui concerne la garde des prisonniers). Le contraste pourrait être explicité au moyen de *mais* : « je ne suis pas gardien mais seulement président » (Donaire, 2012 : 60-67).

Force est de constater que la description proposée par Donaire (2012) pourrait parfaitement s'appliquer à l'adverbe *simplement*. Il suffit, pour s'en convaincre, de remplacer *seulement* par *simplement* dans les deux passages cités : la description obtenue est adéquate. L'un des enjeux de la description de *simplement* doit donc être de comprendre ce qui le différencie de *seulement*.

Pour comparer les deux adverbes, nous avons cherché des paires minimales où la substitution de l'un à l'autre entraînait un changement de sens majeur, voire l'inacceptabilité de l'un des deux.

La première des paires minimales que nous proposons s'inscrit dans le cadre d'un dialogue. Après un rendez-vous avec un consultant en entrepreneuriat, un premier locuteur s'exclame : *C'est incroyable : en un clin d'œil, il a trouvé un nom et un slogan pour mon entreprise !* Face à cet énoncé, on peut imaginer que quelqu'un réponde (8) mais plus difficilement (9) :

(8) Il a *simplement* du talent.

(9) ? Il a *seulement* du talent.

L'énoncé (8) est valorisant. Le locuteur avance une explication : si le consultant a si bien réussi, c'est pour une raison simple, c'est parce qu'il a du talent. Il n'y a pas à chercher plus loin : son talent est l'explication, ce n'est pas plus compliqué que ça.

L'énoncé (9) a, au contraire, un effet minorant. Il met l'accent sur ce que le consultant n'a pas : il n'a rien d'autre que du talent.

Dans le cadre du dialogue proposé, on a une différence d'acceptabilité comparable entre les énoncés *Il a du talent, c'est tout* et *Il a du talent et rien d'autre*. Cette observation nous amène à faire l'hypothèse que le paradigme mis en œuvre dans les paires acceptables n'est pas le même que le paradigme mis en œuvre dans les paires inacceptables. En (8) et dans *Il a du talent, c'est tout*, les alternatives écartées sont les

autres explications envisageables. En (9) et dans *Il a du talent et rien d'autre*, les alternatives écartées sont les autres qualités possibles.

Dans la deuxième paire minimale que nous proposons, *simplement* et *seulement* apparaissent devant un adjectif numéral. Si l'adverbe *seulement* se combine fréquemment avec les adjectifs numéraux, ce n'est pas le cas de *simplement*. Par exemple, en (10), il est impossible de remplacer *seulement* par *simplement* :

(10) En France, plus que partout ailleurs en Europe, le statut social détermine la longévité : à 35 ans, un cadre a encore en moyenne 43 ans et demi devant lui, un ouvrier 38 ans *seulement*. (LMD, juillet 2004, cité par Donaire, 2013 : 175).

La combinaison de *simplement* avec un adjectif numéral n'est cependant pas impossible. Imaginons que la destruction d'un bâtiment soit envisagée. Dans cette situation de discours, les énoncés (11) et (12) sont tous deux acceptables :

(11) Il a *seulement* 10 ans.

(12) Il a *simplement* 10 ans.

Chacun des deux énoncés constitue un argument pour ne pas détruire le bâtiment. Mais leur sens est très différent. Avec (11), l'argumentation repose sur l'idée que 10 ans, c'est peu pour un bâtiment : on ne détruit pas des bâtiments aussi récents. Avec (12), cette même durée de 10 ans est vue comme l'explication de certains dysfonctionnements. Si le bâtiment a les problèmes qu'il a, c'est pour une raison simple : il a 10 ans.

On l'aura compris, nous pensons que l'idée de simplicité est conservée dans l'emploi de *simplement* focalisateur et que c'est cette idée qui le différencie de *seulement*. Notre hypothèse est que *seulement* et *simplement* ne présentent pas de la même façon l'élément auxquels ils sont liés : avec *seulement*, l'élément focalisé est vu comme inférieur aux autres ; avec *simplement*, l'élément focalisé est vu comme « simple » par rapport aux autres.

La glose que nous proposons pour rendre compte du sens des énoncés de la forme *Simplement P(X₁)* est :

< On /pouvoir/ penser que P (X₂, X₃... X_n). En réalité, la situation /être/ simple par rapport à X₂, X₃... X_n : P(X₁) > (où X₁, X₂, X₃... X_n sont des éléments de même nature et X₁ est vu comme « simple » par rapport à X₁, X₂, X₃... X_n).

En (5) et (7), *simplement* introduit une rectification : une ou plusieurs alternatives sont niées et remplacées par l'élément focalisé. La glose proposée permet de rendre compte de cet emploi. Ainsi, l'énoncé (5) sera glosé par :

< On /aurait pu/ penser que j'étais l'auteur, le gentil grand frère, le mec cool, l'épaule, le protecteur, le bon copain. En réalité, la situation /était/ simple par rapport à [être l'auteur, le gentil grand frère, le mec cool, l'épaule, le protecteur, le bon copain] : j'étais un mec un peu menteur, un peu vantard et, pire, gâté >.

Quant au sens de l'énoncé (7), il sera représenté par la glose :

< On /aurait pu/ penser qu'il était mort. En réalité, la situation /était/ simple par rapport à [être mort] : il était évanoui >.

Simplement focalisateur peut également marquer une restriction. Dans ce cas, il indique l'exclusion des autres alternatives en général, sans en viser une en particulier. En (4), *J'ai simplement dormi* sera ainsi glosé par :

< On /aurait pu/ penser que j'ai reporté la réunion parce que j'ai dû mener à bien des activités liées à l'enquête. En réalité, la situation /est/ simple par rapport à [devoir mener à bien des activités liées à l'enquête] : j'ai dormi >.

Quant à l'énoncé (6), nous le gloserons par :

< On /aurait pu/ penser que les Saint-Jacques commandées avaient fait l'objet d'une préparation sophistiquée. En réalité, la situation /était/ simple par rapport à [faire l'objet d'une préparation sophistiquée] : elles étaient saisies >.

2.3. Pistes pour la modélisation sémantique

Dans ce qui précède, nous avons utilisé l'adjectif *simple* pour décrire le sens de l'adverbe *simplement*. Nos hypothèses sont-elles pour autant circulaires ? Nous ne le pensons pas. Elles mettent au jour le fonctionnement sémantique de l'adverbe, même si son contenu lexical est pour l'instant laissé de côté.

Dans cette même perspective, certains rapprochements entre l'adverbe et l'adjectif peuvent être faits : on observe en effet de fortes similitudes entre le sens de *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet et l'emploi qualificatif de l'adjectif *simple*, d'une part, et entre le sens de *simplement* adverbe focalisateur et l'emploi non qualificatif de l'adjectif *simple*, d'autre part⁸.

Lorsqu'il est adverbe de manière orienté vers le sujet, *simplement* qualifie la manière dont est réalisé le procès. De même, lorsqu'il est adjectif qualificatif, *simple* qualifie le nom sur lequel il porte. Dans l'énoncé *C'est une recette simple*, par exemple, *simple* qualifie la recette : la recette est simple.

Lorsqu'il est adverbe focalisateur, *simplement* oppose l'élément auquel il est attaché à un ensemble d'éléments de même nature. Il en va de même pour l'adjectif *simple* dans son emploi non qualificatif. Par exemple dans l'énoncé *C'est une simple recette*, *simple* oppose la recette à un ensemble d'éléments de même nature. Par rapport à d'autres choses, une recette, c'est quelque chose de simple.

Contrairement aux apparences, les deux catégories d'emploi que nous venons de distinguer ne sont pas radicalement différentes. On peut considérer qu'un paradigme est à l'œuvre dans les deux cas. Dire d'une recette qu'elle est simple, c'est comparer la recette dont il est question à toutes les recettes possibles. Il y a des recettes qui sont simples et il y a des recettes qui ne sont pas simples, celle dont il est question fait partie de la catégorie des recettes simples. De même, il y a des choses qui sont simples

⁸ Pour une étude sémantique de l'adjectif *simple*, voir Noailly (2002).

et des choses qui ne sont pas simples. En disant *C'est une simple recette*, on dit qu'une recette, ça fait partie de la catégorie des choses qui sont simples.

Les idées que nous venons de proposer pour décrire l'adjectif *simple* peuvent être transposées aux deux emplois de l'adverbe *simplement* étudiés précédemment.

Lorsqu'il est adverbe de manière orienté vers le sujet, *simplement* met en perspective différentes manières de réaliser le procès. Par exemple, s'habiller peut se faire de différentes manières : on peut mettre des accessoires, des vêtements de couleur, une robe élégante, un jean et un pull, etc. A l'intérieur de l'ensemble des différentes manières de s'habiller, *s'habiller simplement* sélectionne certains éléments et exclut les autres. *S'habiller simplement*, ça peut être par exemple mettre un jean et un pull et ne pas mettre d'accessoires, de vêtements de couleur, de robe élégante, etc. [Mettre un jean et un pull] est alors vu comme simple par rapport à [mettre des accessoires, des vêtements de couleur, une robe élégante], etc.

Le fonctionnement de *simplement* focalisateur est comparable. Imaginons par exemple qu'un locuteur a vu hier un ami perdu de vue il y a longtemps. Dans cette situation, il pouvait poursuivre différents objectifs : lui parler, lui expliquer, le convaincre, passer du temps avec lui, l'accompagner, etc. En énonçant *Je voulais simplement lui parler*, le locuteur sélectionne un seul de ces objectifs possibles et il le présente comme simple par rapport aux autres : il voulait lui parler et non lui expliquer, le convaincre, passer du temps avec lui, l'accompagner, etc. [Lui parler], c'est quelque chose de simple par rapport à [lui expliquer, le convaincre, passer du temps avec lui, l'accompagner], etc.

3. Adverbe de phrase

Dans cette seconde partie de notre étude, nous nous intéressons aux emplois de *simplement* adverbe de phrase⁹.

3.1. Adverbe de phrase disjonctif de style

Les exemples (13) et (14) illustrent l'emploi de *simplement* adverbe de phrase¹⁰ disjonctif de style¹¹ :

⁹ Rappelons que pour Molinier & Lévrier (2000 : 44), les adverbes de phrase se définissent par la conjonction des deux propriétés suivantes : (i) ils peuvent figurer en position détachée en tête de phrase négative et (ii) ils ne peuvent être extraits dans *C'est... que*.

¹⁰ « Nous identifions la classe générale des disjonctifs de style [...] par l'une des propriétés suivantes :
- Aptitude à entrer dans une paraphrase dans laquelle ils modifient en tant qu'adverbes de manière un verbe de type « dire » placé dans une phrase supérieure,
- Présence dans des formes syntaxiquement complexes de substantifs tels que *termes, mots, propos*, ou de verbes tels que *parler* ou *dire*,
- Possibilité de paraphrases mettant en jeu des substantifs tels que *termes, mots, propos*, ou des verbes tels que *parler* ou *dire*. » (Molinier & Lévrier, 2000 : 65)

¹¹ Cet emploi de *simplement* n'est pas mentionné dans la classification de Schlyter (1977). Pour Lamiroy & Charolles (2004), il s'agit d'un « emploi métalinguistique ».

(13) Avant d'approcher Rimbaud, nous désirons indiquer que de toutes les dénominations qui ont eu cours jusqu'à ce jour à son sujet, nous n'en retiendrons, ni n'en rejetterons aucune (r.. le voyant, r.. le voyou, etc..). *Simplement*, elles ne nous intéressent pas. (R. Char, *Recherche de la base et du sommet*, 1981, Frantext)

(14) Mais Mme Paulette n'était pas assimilée. Le matzé [...], son accent, sa présence à l'atelier, ça faisait beaucoup d'obstacles sur le chemin de l'assimilation. Plus *simplement*, Mme Paulette m'énervait parce que j'avais l'impression que la Juive qu'elle était avait honte de l'être. (R. Bober, *Quoi de neuf sur la guerre ?*, 1993, Frantext)

Dans cet emploi, *simplement* peut figurer en position détachée en tête de phrase négative, il ne peut pas être extrait dans une structure clivée, il apparaît généralement en position frontale, il peut se combiner avec *très* et *tout* et il admet le comparatif.

Du point de vue sémantique, il ne commute avec aucun des substituts présentés jusqu'ici. Un énoncé de la forme *Simplement, P* admet la paraphrase : *En termes simples, P*.

La glose que nous proposons pour rendre compte du sens des énoncés de la forme *Simplement, P* où *simplement* est adverbe de phrase disjonctif de style est :

< Pour dire les choses d'une manière simple, P >.

Ainsi l'exemple (13) peut être glosé par :

< Pour dire les choses d'une manière simple, elles ne nous intéressent pas. >

3.2. Adverbe de phrase conjonctif

Pour illustrer l'emploi de *simplement* adverbe de phrase conjonctif¹², nous avons choisi les exemples suivants¹³ :

(15) À table, on mangeait ce qu'on voulait, on se levait quand on voulait. Camillou ne grondait pour ainsi dire jamais. *Simplement*, quand les jumeaux faisaient trop de bruit, il tapotait son verre avec sa fourchette, mettait un doigt devant sa bouche et faisait « chut ». (J. Roubaud, *Parc sauvage*, 2008, Frantext)

(16) Mme Gauthier-Lenoir était du reste une épouse fidèle qui n'avait presque pas de mauvaises pensées. *Simplement*, il lui plaisait d'imaginer l'adultère avec un jeune homme bien fait [...] et de savoir que de telles imaginations n'avaient rien de chimérique [...] (M. Aymé, *Nouvelles complètes*, 2002, Frantext)

(17) Je ne parle plus jamais ici des déjeuners Médicis. Non qu'ils soient moins intéressants qu'autrefois ; *simplement*, je ne m'y intéresse plus. (C. Mauriac, *Mauriac et fils*, 1986, Frantext)

¹² « Dans l'ensemble des adverbes de phrase, [...] les adverbes conjonctifs sont isolés au moyen de la propriété suivante : ils sont inaptes à figurer dans l'énoncé initial d'un discours, ou, de façon plus spécifique, leur interprétation nécessite l'existence et la prise en compte d'un énoncé ou d'énoncés antérieurs. » (Molinier & Lévrier, 2000 : 55).

¹³ Dans cet emploi, *simplement* est classé parmi les « adverbes de relation » par Schlyter (1977). Lamiroy & Charolles (2004) parlent quant à eux d'un « emploi oppositif ».

(18) - Je ne ferai rien de votre vidéo, Andras. - Je m'en doutais... Non que je vous croie intègre, **simplement**, diffuser ça, ça collerait pas à votre image de chevalier blanc, hein... (D. Dufresne, *Dernière sommation*, 2019)

Comme *simplement* disjonctif de style, *simplement* conjonctif est un adverbe de phrase. Il peut donc figurer en position détachée en tête de phrase négative, il ne peut pas être extrait dans une structure clivée et il apparaît généralement en position frontale. La spécificité de *simplement* conjonctif est qu'il ne peut pas figurer dans l'énoncé initial d'un discours : il exige un contexte gauche explicite auquel il renvoie.

D'un point de vue sémantique, *simplement* conjonctif commute avec *mais* et *seulement* et il ne commute pas avec *uniquement*, *juste*, *tout bonnement*, *de manière simple*. Un enchaînement de la forme *R. Simplement (P)* admet les paraphrases : *R. P, c'est tout* ; *R. P, rien de plus* ; *R. P, c'est aussi simple que ça*.

L'un des enjeux de la description de *simplement* conjonctif est de le différencier de *seulement* conjonctif et de *mais*, qui commutent systématiquement avec lui.

L'emploi conjonctif de *seulement* est décrit de la façon suivante par Donaire (2012) :

Un énoncé de type *seulement₂ (X, Y)* ne véhicule pas de présupposés, mais il fait référence à une conclusion qui peut rester implicite, celle qu'on tire de Y et qui est remplacée par celle qui dérive de X. *Seulement₂* vise à exclure Y et à faire admettre X. [...] La paraphrase qui servirait à décrire *seulement₂* serait de la forme « Ce n'est pas Y mais Z, car X », où Z serait la conclusion qu'on tire de X. (Donaire, 2012 : 68)

Appliqué à un exemple, cette description produit les résultats suivants :

(5) Moi, dit Arandjel, j'ai connu un homme qui a mangé son propre doigt, dit-il en levant son pouce. Il l'a coupé et il l'a fait cuire. Seulement, il ne s'en souvenait plus le lendemain et il réclamait partout son doigt. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, J'ai lu, 2010, p. 259)

[...] Dans (5), par exemple, on ne présuppose rien, c'est lorsque *seulement₂* intervient, qu'il s'établit une opposition entre « il le réclamait (son doigt) partout » et ce qu'on aurait pu conclure à partir de Y (« il l'a coupé [son propre doigt] et l'a fait cuire »), par exemple « il regrette ». Cette conclusion possible est contredite par « il ne s'en souvenait plus le lendemain », de telle façon que X et la conclusion qu'il autorise (Z) remplacent Y dans l'argumentation. (Donaire, 2012 : 60-68)

De nouveau, force est de constater que cette description pourrait être appliquée telle quelle à *simplement*. Comment différencier *simplement* conjonctif de *seulement* et *mais* ?

L'exemple (15) permet, nous semble-t-il, de le faire. Nous le comparerons avec (15a) et (15b), où *simplement* est remplacé par *mais* et *seulement* :

(15a) À table, on mangeait ce qu'on voulait, on se levait quand on voulait. Camillou ne grondait pour ainsi dire jamais. **Mais** quand les jumeaux faisaient trop de bruit,

il tapotait son verre avec sa fourchette, mettait un doigt devant sa bouche et faisait « chut ».

(15b) À table, on mangeait ce qu'on voulait, on se levait quand on voulait. Camillou ne grondait pour ainsi dire jamais. *Seulement*, quand les jumeaux faisaient trop de bruit, il tapotait son verre avec sa fourchette, mettait un doigt devant sa bouche et faisait « chut ».

Comme dans tous les exemples où ils commutent, *simplement*, *mais* et *seulement* mettent en relation deux arguments anti-orientés. Le premier énoncé *À table, on mangeait ce qu'on voulait, on se levait quand on voulait. Camillou ne grondait pour ainsi dire jamais* est orienté vers la conclusion < L'ambiance était vraiment décontractée >. Le second énoncé *quand les jumeaux faisaient trop de bruit, il tapotait son verre avec sa fourchette, mettait un doigt devant sa bouche et faisait « chut »* est quant à lui orienté vers la conclusion < L'ambiance n'était pas si décontractée que ça >. Cette conclusion est celle qui ressort en dernière instance des énoncés (15a) et (15b). En (15), en revanche, il nous semble que c'est la conclusion issue du premier énoncé qui reste valide : le second énoncé est vu comme une exception négligeable, qui vient renforcer la première conclusion au lieu de la remettre en cause. L'argumentation développée est : on faisait ce qu'on voulait et quand c'était trop, Camillou faisait ça, c'est tout ; le maximum de sa réaction, c'était ça, rien de plus ; ça n'allait jamais plus loin et, à part ça, la liberté était totale. >

Cette description est confirmée par l'inacceptabilité de *simplement* en (15c) :

(15c) À table, on mangeait ce qu'on voulait, on se levait quand on voulait. Camillou ne grondait pour ainsi dire jamais. **Simplement*, quand les jumeaux faisaient trop de bruit, il se mettait dans des colères terribles et distribuait des gifles retentissantes.

Cette fois, le second énoncé ne peut pas être vu comme une exception négligeable. On remarquera en revanche que *mais* et *seulement* seraient tout à fait acceptables dans cet enchaînement.

Dans les enchaînements où *simplement* conjonctif introduit une exception négligeable, le premier membre peut toujours être ramené à la forme (*Presque*) *aucun X*. Un enchaînement de la forme (*Presque*) *aucun X (= R)*. *Simplement X₁ (= P)* admettra la glose :

< On /pouvoir/ penser que X₂, X₃... X_n. En réalité, aucun X (= R), à une exception près, qui est simple par rapport à X₂, X₃... X_n : X₁ (= P) > (où X₁, X₂, X₃... X_n sont des éléments de même nature et X₁ est vu comme « simple » par rapport à X₁, X₂, X₃... X_n).

L'exemple (15) peut ainsi être glosé par :

< On /aurait pu/ penser que Camillou criait, punissait, tapait. En réalité, il ne grondait jamais, à une exception près, qui est simple par rapport à [crier, punir ou taper] : quand les jumeaux faisaient trop de bruit, il tapotait son verre avec sa

fourchette, mettait un doigt devant sa bouche et faisait « chut ». >

L'exemple (16) sera quant à lui glosé de la façon suivante :

< On /aurait pu/ penser que Mme Gauthier-Lenoir avait envie de tromper son mari, de le quitter, de le faire supprimer. En réalité, elle n'avait pas de mauvaises pensées, à une exception près, qui est simple par rapport à [tromper son mari, le quitter ou le faire supprimer] : elle imaginait l'adultère avec un jeune homme bien fait en se convainquant que cette imagination n'avait rien de chimérique. >

Tous les *simplement* conjonctifs n'introduisent pas une exception négligeable. Beaucoup ont pour objet de mettre en avant une cause que le locuteur présente comme simple par rapport à d'autres causes auxquelles on aurait pu penser. L'enchaînement est alors de la forme *Non X₂, X₃... X_n (= R). Simplement X₁ (= P)*. et admet la glose :

< On /pouvoir/ penser que C parce que X₂, X₃... X_n. En réalité, ce n'est pas parce que X₂, X₃... X_n que C (= R). La situation /être/ simple par rapport à X₂, X₃... X_n : C parce que X₁ (= P) > (où X₁, X₂, X₃... X_n sont des arguments en faveur d'une même conclusion C et X₁ est vu comme « simple » par rapport à X₁, X₂, X₃... X_n).

Ainsi, le sens de l'exemple (17) peut être représenté par la glose :

< On /pourrait/ penser que je ne parle plus jamais ici des déjeuners Médicis parce qu'ils sont moins intéressants qu'autrefois. En réalité, ce n'est pas parce que les déjeuners Médicis sont moins intéressants qu'autrefois que je n'en parle plus jamais ici. La situation /est/ simple par rapport à [je ne parle plus jamais ici des déjeuners Médicis parce qu'ils sont moins intéressants qu'autrefois] : je ne parle plus jamais ici des déjeuners Médicis parce que je ne m'y intéresse plus. >

Pour l'exemple (18), nous proposerons la glose :

< On /pourrait/ penser que je m'en doutais parce que je vous crois intègre. En réalité, ce n'est pas parce que je vous crois intègre que je m'en doutais. La situation /est/ simple par rapport à [je m'en doutais parce que je vous crois intègre] : je m'en doutais parce que diffuser ça ne collerait pas à votre image de chevalier blanc. >

3.3. Pistes pour la modélisation sémantique

Les remarques que nous avons faites en 2.3. à propos des deux emplois de *simplement* lorsqu'il est intégré à la proposition sont valables pour ses emplois lorsqu'il est adverbe de phrase. On constate en effet une proximité entre *simplement* adverbe de phrase disjonctif de style et *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet, d'une part, et entre *simplement* adverbe de phrase conjonctif et *simplement* focalisateur, d'autre part.

Tous les emplois étudiés ont en commun de mettre en relation l'élément introduit par *simplement* avec un ensemble d'éléments de même nature, qu'il s'agisse de différentes manières de faire ou de dire ou de différentes alternatives envisagées ou envisageables. Dans tous les cas, l'état de fait introduit par *simplement* est présenté comme simple par rapport aux autres et il exclut les autres. Une modélisation unitaire des

quatre emplois étudiés semble donc possible, même s'il ne s'agit là que d'une première esquisse.

4. Commutation n'est pas raison

Dans ce qui précède, nous avons eu recours au critère de commutation pour distinguer les différents emplois de l'adverbe *simplement* : *simplement* adverbe de manière orienté vers le sujet commute avec *de manière simple*, *simplement* focalisateur commute avec *tout bonnement*, *simplement* disjonctif de style commute avec *en termes simples* et *simplement* conjonctif commute avec *mais*.

Même si nous avons cherché des substituts exclusifs les uns des autres, il est possible que plusieurs commutations soient acceptables dans un même exemple. Cela ne remet pas en cause notre classification : les critères syntaxiques présentés en amont suffisent à déterminer à quel type d'emploi rattacher tel ou tel énoncé.

Selon nous, le critère de commutation doit être utilisé avec beaucoup de prudence en sémantique et il faut prendre garde à ne pas le surinterpréter. Même si les substituts proposés peuvent être considérés comme des synonymes du marqueur étudié, ils ne sont pas déterminants dans l'analyse sémantique : comme nous avons essayé de le montrer à travers la comparaison de *simplement*, *seulement* et *mais*, tout l'enjeu de la description est précisément de caractériser ce qui différencie le marqueur de ses synonymes. Par ailleurs, une synonymie supposée peut masquer le fonctionnement sémantique et syntaxique d'un marqueur et amener soit à des distinctions inutiles, soit à des rapprochements discutables. C'est ce que nous allons montrer dans cette dernière partie de notre étude, à travers l'analyse critique de l'approche de Lamiroy & Charolles (2004).

4.1. Commutation avec *carrément* et *franchement*

Pour Lamiroy & Charolles (2004 : 69), *simplement* peut être employé comme adverbe de degré :

De manière analogue à *seulement*, *simplement* s'emploie souvent en tant qu'adverbe de degré. Mais, curieusement, alors qu'avec *seulement* cette valeur ne fait que spécifier négativement le sens restrictif, avec *simplement* la commutation se fait avec des adverbes marquant subjectivement le haut degré comme *carrément* ou *franchement* :

[35] Que le Vatican refuse d'admettre que l'accès des femmes au sacerdoce est une question de survie pour ses innombrables paroisses d'Europe en voie de disparition est déjà difficile à comprendre. Mais qu'il tente toujours, en 2004, de trouver une justification morale et théologique à l'inégalité des sexes est, **simplement**, inadmissible. (*Le Monde*, 2004/08/07)

Cette analyse soulève plusieurs problèmes. Tout d'abord, une commutation n'est pas une description sémantique. Dans l'exemple proposé, *simplement* commute

certes avec *carrément* et *franchement* mais d'autres substituts sont également possibles, qu'on n'a pas forcément envie de rattacher à l'idée de « haut degré » : c'est le cas de *tout bonnement*, *juste*, *ni plus ni moins*, *rien moins que*.

Dans notre corpus, sur les 20 exemples où *simplement* est combiné à un adjectif, 12 peuvent être rapprochés de l'exemple proposé par Lamiroy & Charolles (2004). Les exemples (19), (20) et (21) en sont un échantillon :

(19) Ce que cette femme a fabriqué pour son fils est *simplement* génial. Pour éviter de tout ranger à chaque fois qu'il joue avec les légo, elle a pensé à cette table de jeu qu'elle a fabriqué avec une table Ikea pas chère. (c-fait-maison.fr, 3/05/2016)

(20) Un instant j'ai pensé à Clément et Manon. Les imaginer dans une situation semblable m'était tout *simplement* insupportable. (O. Adam, *Les lisières*, 2012)

(21) Elle est ravissante, tout *simplement* ravissante ! (E. Bayamack-Tam, *Je viens*, 2014)

Dans ces exemples, *simplement* ne commute pas avec *seulement*, *uniquement*, *de manière simple*, *mais* mais il commute avec *franchement*, *carrément*, *tout bonnement*, *juste*, *ni plus ni moins* et *rien moins que*. Dans la grande majorité des cas, *simplement* est précédé de *tout* et l'énoncé semble moins naturel si on supprime cet adverbe.

On remarquera que les adjectifs apparaissant dans les différents exemples proposés sont d'un type particulier : il s'agit, selon la terminologie d'Anscombre (2009), d'adjectifs qualifiants extrinsèques. Pour cet auteur, deux catégories d'adjectifs qualifiants s'opposent :

L'intensité adjectivale peut s'exprimer de deux façons distinctes, selon qu'on utilise des adjectifs qualifiants intrinsèques ou des adjectifs qualifiants extrinsèques. La classe des adjectifs qualifiants peut en effet être divisée en deux telles sous-classes : les qualifiants intrinsèques renvoient à un simple degré sur l'échelle associée à l'adjectif, alors que les qualifiants extrinsèques font de ce degré le résultat de l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'événement décrit. Font partie des qualifiants intrinsèques des adjectifs comme *fort*, *vif*, *bon*, *mauvais*, *formel*, *complet*, etc. Et des qualifiants extrinsèques *désastreux*, *extraordinaire*, *déplorable*, *lamentable*, *minable*, etc. (Anscombre, 2009 : 62)

Contrairement à ce qu'affirment Lamiroy & Charolles (2004), ce n'est finalement pas l'adverbe *simplement* qui marque le haut degré dans les exemples cités mais l'adjectif sur lequel il porte. On a affaire ici au *simplement* focalisateur étudié en 2.2. et il n'est pas nécessaire de proposer une nouvelle glose pour rendre compte du sens de ces énoncés : dans tous les cas, il s'agit pour le locuteur d'écarter les autres qualifications possibles, en présentant la qualification sélectionnée comme la façon simple de dire les choses. Dans la mesure où la qualification sélectionnée indique un haut degré, ce mode de présentation a pour effet de mettre en avant l'adéquation du terme choisi et

l'inutilité de tergiverser : l'adjectif utilisé est certes fort mais il remplace tous les longs discours qu'on pourrait faire, il n'y a pas à chercher plus loin, c'est la façon simple de dire les choses.

4.2. Commutation avec *mais* et *toutefois*

Pour identifier l'emploi « oppositif » de *simplement*¹⁴, Lamiroy & Charolles (2004) recourent à deux tests de commutation : la commutation avec *mais* (exemple [31]) et la commutation avec *toutefois* (exemple [32]) :

[31] Jean-Claude Bonnet, le président du Supporter Club, soulève un autre problème : « On est prêts à entendre que la FCSM n'est pas aussi ambitieux que par le passé. *Simplement* les dirigeants devraient davantage communiquer. Nous allons demander une entrevue pour la reprise. Car actuellement, je sens que nous allons souffrir car il nous manque des recrues. » (*L'Est Républicain*, 2004/08/03, cité par Lamiroy & Charolles, 2004 : 68)

[32] « Tout s'est bien déroulé, se réjouit Thibaud Chardiny, ingénieur. Nous avons *simplement* constaté deux petits soucis. Tout d'abord, la fumée a un peu tendance à baisser à l'extrémité du tunnel, sans doute à cause des poutres qui constituent le tunnel. Autre inconvénient, la chaleur de la fumée qui est évacuée par la dalle. Celle-ci est un peu chaude. » (*Le Parisien*, 2004/08/06, cité par Lamiroy & Charolles, 2004 : 68)

Sur la base de ces tests, Lamiroy & Charolles (2004 : 69) voient une ambiguïté entre emploi « oppositif » et emploi « restrictif »¹⁵ dans certains exemples, où *simplement* peut commuter à la fois avec *uniquement* (critère d'identification de l'emploi « restrictif ») et avec *mais* ou *toutefois* (critère d'identification de l'emploi « oppositif ») :

Notons qu'on observe la même ambiguïté que celle notée ci-dessus pour certaines attestations de *seulement*, l'interprétation cumule les sens oppositif et restrictif. Ainsi, tous les emplois de *simplement* commutant avec *toutefois* (comme [32]) commutent avec *uniquement*, et sur les six emplois commutant avec *mais*, deux, dont [34], commutent aussi avec cet adverbe :

[34] « Vaut mieux le faire en deux coups celui-là. Tu te mets sur la roue arrière et pom pom pom pom... » « Ouais mais, le statique sur la roue arrière, il est un peu chaud là ! » Il n'y a pas de téméraires à ce petit jeu, *simplement* des sportifs mesurant le risque pris, au millimètre près. (*L'Est Républicain*, 2004/08/07)

En proposant une commutation entre *simplement* et *toutefois* en [32] et entre *simplement* et *mais* en [34], Lamiroy & Charolles (2004) donnent priorité à leur intuition sémantique, au détriment de l'analyse syntaxique.

¹⁴ Comme nous l'avons indiqué dans la note précédente, ce que nous appelons emploi « conjonctif » est appelé emploi « oppositif » par Lamiroy & Charolles (2004).

¹⁵ Comme nous l'avons indiqué dans la note 7, ce que nous appelons emploi « focalisateur » est appelé emploi « restrictif » par Lamiroy & Charolles (2004).

La commutation de *simplement* avec *toutefois* peut difficilement être considérée comme un critère pertinent dans la mesure où elle est systématiquement concurrencée par la commutation avec *uniquement*. Or, cette possibilité de commutation avec *uniquement* donne une information syntaxique très claire : dans les emplois où elle se présente, *simplement* est intégré à la proposition, il ne peut pas s'agir d'un adverbe conjonctif. En proposant de réunir dans une même catégorie les emplois où *simplement* commute avec *mais* et les emplois où il commute avec *toutefois* et *uniquement*, Lamiroy & Charolles (2004) créent une catégorie où l'on trouve à la fois des emplois interphrastiques et des emplois intrapredicatifs. Or, même si elles sont très proches, les interprétations auxquelles donnent lieu ces deux types d'emplois présentent quelques différences, ainsi qu'on peut le voir en [32a] (emploi focalisateur) et [32b] (emploi conjonctif) :

[32a] Tout s'est bien déroulé, se réjouit Thibaud Chardiny, ingénieur. Nous avons *simplement* constaté deux petits soucis.

[32b] Tout s'est bien déroulé, se réjouit Thibaud Chardiny, ingénieur. *Simplement*, nous avons constaté deux petits soucis.

Dans notre approche, [32a] sera glossé sans prendre en compte le contexte gauche de l'énoncé où figure *simplement* :

< On /pourrait/ penser que nous avons dû faire face à des difficultés majeures. En réalité, la situation /a été/ simple par rapport à [faire face à des difficultés majeures] : nous avons constaté deux petits soucis >.

Pour [32b], en revanche, la glose prendra en compte le contexte gauche de l'énoncé où figure *simplement*. On proposera la glose suivante :

< On /pourrait/ penser que nous avons dû faire face à des difficultés majeures. En réalité, tout s'est bien déroulé, à une exception près, qui est simple par rapport à [faire face à des difficultés majeures] : nous avons constaté deux petits soucis. >

Quant à la commutation de *simplement* avec *mais* en [34], elle ne doit pas masquer le fait que, dans cet exemple, *simplement* ne se trouve pas entre deux propositions. [34] n'équivaut pas à [34a], dont l'acceptabilité serait d'ailleurs douteuse, mais à [34b] :

[34a] ? Il n'y a pas de téméraires à ce petit jeu, *simplement* il y a des sportifs mesurant le risque pris, au millimètre près.

[34b] Il n'y a pas de téméraires à ce petit jeu, il y a *simplement* des sportifs mesurant le risque pris, au millimètre près.

Contrairement à ce que laissent entendre Lamiroy & Charolles (2004), l'adverbe *simplement* n'est pas un adverbe de phrase en [32] et [34] : c'est un adverbe focalisateur et c'est pour cette raison qu'il commute avec *uniquement* dans les deux exemples.

Même si nous remettons en cause la classification de Lamiroy & Charolles (2004), le fait que ces auteurs voient une « ambiguïté » entre sens « restrictif » et sens « oppositif » en [32] et [34] nous semble être un argument en faveur de la description

que nous avons proposée dans cette étude : à travers les gloses présentées en 2.2. et 3.2., nous avons cherché à montrer la proximité entre l'emploi de *simplement* adverbe focalisateur et l'emploi de *simplement* adverbe de phrase conjonctif, tout en dégagant les spécificités de chaque emploi.

En guise de conclusion

Ainsi que nous avons essayé de le montrer dans cette étude, nous pensons qu'une description sémantique unitaire de l'adverbe *simplement* est possible. Si l'interprétation de *simplement* varie d'un emploi à l'autre, ce n'est pas parce que son sens change mais parce qu'en fonction de sa portée et des liens syntaxiques instaurés par sa fonction, il interagit de façon différente avec les éléments des phrases dans lesquelles il apparaît.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALI BOUACHA, Abdelmadjid (1994) : « *Simplement*, l'opérateur méta-discursif ». *Cahiers du français contemporain*, 1, 293-306.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2009) : « Des adverbes d'énonciation aux marqueurs d'attitude énonciative : le cas de la construction *tout* + Adjectif ». *Langue française*, 161, 59-80.
- CHAROLLES, Michel & Béatrice LAMIROY (2007) : « Du lexique à la grammaire : *seulement, simplement, uniquement* ». *Cahiers de lexicologie*, 90 : 1, 93-116.
- DELOOR, Sandrine (2012) : « Les hypothèses observationnelles en sémantique : Qui ne glose rien n'a rien ». *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, 37-53.
- DELOOR, Sandrine (2014) : « Posé, présupposé et représentation du sens : quelques remarques ». *Histoire Epistémologie Langage*, 36 : 1, 183-203.
- DONAIRE, María Luisa (2012) : « *Seulement* : la construction du sens par exclusion de point de vue ». *Cuadernos de Filología Francesa*, 23, 55-74.
- DONAIRE, María Luisa (2013) : « Entité lexicale *Seulement* », in J.C. Anscombre ; M.L. Donaire & P.P. Haillet (éds.), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Frankfurt, Peter Lang, 105-120.
- KÖNIG, Ekkerhard (1991) : *The meaning of focus particles. A comparative perspective*. New York, Routledge.
- LAMIROY, Béatrice & Michel CHAROLLES (2004) : « Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, malheureusement, heureusement* ». *Travaux de linguistique*, 49, 57-79.
- MOLINIER, Christian & Françoise LÉVRIER (2000) : *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève-Paris, Droz.
- NOAILLY, Michèle (2002) : « Le cas de *simple* ». *Langue française*, 136, 34-45.
- SCHLYTER, Suzanne (1977) : La place des adverbes en *-ment* en français. Thèse de doctorat, Université de Constance.